

## COMMUNE DE MAREUIL SUR CHER

### NOTE SYNTHETIQUE BUDGET ANNEXE COMMERCE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

L'article 107 de la Loi NOTRe a prévu de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des Collectivités Territoriales. L'article L2313-1 du CGCT prévoit désormais qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations essentielles soit jointe au budget primitif et au compte administratif afin d'en faciliter la compréhension et de renforcer l'information des citoyens.

Ce budget Commerce se présente en deux parties distinctes, une section de fonctionnement et une section d'investissement.

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

##### 1. DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement sur ce budget sont de 1 069,50€. Elles correspondent aux charges des bâtiments telles que l'eau, l'électricité, les assurances ainsi que des fournitures de petits équipements nécessaires à l'entretien des bâtiments.

##### 2. RECETTES

Les recettes de fonctionnement sont de 3720,24€ correspondant aux loyers de la boulangerie.

<b>Dépenses</b>	011 – Charges à caractère général	1 069,50 €
<b>Recettes</b>	75 – Autres produits de gestion courante	3 720,74 €
<b>Résultat excédentaire 2021</b>		<b>2 650,74€</b>

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

##### 1. DEPENSES

Le programme d'investissement de ce budget, ne s'est porté cette année que sur le futur bar restaurant. Pour l'achat et la réalisation de diverses études obligatoires, les dépenses se sont élevées à 91 621,95€.

##### 2. RECETTES

Les recettes ont été composées uniquement de la Dotation Solidarité Rurale versée par le département dans le cadre de la restauration de notre bar restaurant pour un montant de 24 000€.

<b>Dépenses</b>	Op – Bar Restaurant	91 621,95 €
<b>Recettes</b>	Op – Bar Restaurant	24 000,00 €
<b>Résultat déficitaire 2021</b>		<b>67 621,95€</b>